

ÉLOGE DE MONIQUE OUELLETTE

Notre collègue Monique Ouellette est décédée le 29 décembre dernier, d'une défaillance cardiaque. Elle venait d'avoir 65 ans. Dix ans plus tôt, en novembre 1995, elle avait été foudroyée par une attaque cérébro vasculaire dont elle ne s'est jamais remise et qui avait beaucoup diminué sa qualité de vie en la contraignant, en particulier, à interrompre sa carrière universitaire. Toutes celles et tous ceux qui l'ont connue et qui, de ce fait même, l'ont aimée furent profondément bouleversés par ces deux événements. Je fus évidemment de ce nombre. Et seule la grande amitié qui nous unissait depuis plus de 30 ans et qui nous unit encore me rend aujourd'hui capable de maîtriser mon émotion et de prononcer ces quelques mots d'éloge à son endroit.

Monique Ouellette femme de savoir, femme de cœur et femme d'esprit : voilà les trois thèmes, pour moi d'égale importance, autour desquels je veux regrouper les pensées suivantes sur Monique.

Femme de savoir

Que Monique Ouellette ait été une femme de savoir, nul ne l'ignore dans cette salle. Membre du Barreau depuis 1964 et détentrice de deux maîtrises, l'une de McGill et l'autre de notre Université, au moment de son engagement comme professeure en 1969, elle a immédiatement beaucoup investi en droit des personnes et de la famille. Mais cet intérêt fut loin d'être exclusif puisque son mémoire de maîtrise, qui fut publié, porte sur la transaction en droit civil et puisqu'elle a aussi enseigné le droit de la responsabilité civile, le droit des biens, le droit des obligations. Sans oublier bien entendu ce cours intitulé *Droit et science*, publié en 1986, qu'elle chérissait et qui est une vaste problématique axée sur les développements scientifiques relatifs à la famille et à la personne; insémination, fécondation in vitro, diagnostic prénatal, stérilisation, greffes, euthanasie, pour ne mentionner que ces thèmes-là.

La professeure Monique Ouellette avait, on vient tout juste de la constater, une largeur d'esprit et d'horizon qui n'a pu que se refléter dans ses publications. On lui doit quelques ouvrages et une trentaine d'articles, à l'exclusion de nombre de chroniques et de comptes rendus. De complexes analyses bioéthiques y côtoient des études plus classiques, par exemple sur l'intérêt de l'enfant, le mandat domestique, l'adoption, la curatelle.

Ses étudiants, qui l'adoraient, furent ceux qui, au premier chef, ont bénéficié de son savoir. Mais plusieurs organismes ont aussi sollicité son expertise, au nombre desquels l'Office de révision du Code civil, la Commission de réforme du droit, l'Institut canadien d'administration de la justice, des commissions parlementaires, des comités du Barreau. Ce fut un hommage bien mérité que lui rendit ce dernier en lui octroyant sa médaille en 1998. Entre 1984 et 1990, pour ne parler que de cette période, elle a prononcé 25 communications, souvent devant des auditoires médicaux, et elle fut rapporteur national aux cinq Congrès Henri Capitant tenus respectivement en Belgique, en Louisiane, en Suisse, au Brésil et en Égypte. Ici l'expertise juridique se combine à l'amour du voyage, ce qui m'amène à Monique Ouellette, femme de cœur.

Femme de cœur

En dépit de ses nombreuses occupations, George Sand aimait se rendre à Nohan, sa maison champêtre, en particulier et comme elle le disait, pour y faire ses confitures. Ainsi de Monique, qui tenait sa maison, faisait d'excellents plats et caressait le chien ou le chat de la famille, selon les époques. Elle était méthodique, ponctuelle, extrêmement bien organisée. Et à qui l'en complimentait elle répondait invariablement, la mine riieuse, que son seul mérite avait été de n'avoir pas eu le choix!

Monique fut importante pour son conjoint de toujours, notre collègue Yves Lauzon qu'elle a beaucoup aimé, pour leur fils Benoît, lui aussi avocat, pour sa sœur Michèle, un peu plus jeune qu'elle et qui est médecin, pour ses parents, décédés ensemble il y a longtemps déjà dans un tragique incendie, pour cette vieille tante à qui elle rendait régulièrement visite dans son village de l'État de New York, non loin de la frontière. Mais ce rôle de conseillère, de

confidente, de soutien moral elle l'a aussi joué à la Faculté, bien des collègues, souvent plus jeunes, l'ayant consultée autant sur des questions intimes et personnelles que sur des questions professionnelles. Tant d'empathie explique peut-être pour une part l'intérêt, le temps et l'énergie qu'elle consacra, professionnellement bien sûr, à la médiation.

Secrétaire de la Faculté pendant 5 ans, vice-doyenne aux études de premier cycle de 1985 à 1988, membre du Conseil et de nombreux comités facultaires, elle fut une administratrice hors pair grâce à la sûreté de son jugement, à son humanité, à une souplesse dépourvue de toute complaisance, mais grâce bien évidemment aussi à ce sens de l'organisation, de la méthode, de la ponctualité que j'ai évoqué tout à l'heure. Ce sont toutes ces qualités qui expliquent l'importance de sa contribution au fonctionnement de notre institution. Mais au-delà de tout cela il y avait son dévouement, il y avait l'amour de ce qu'elle faisait et des personnes pour lesquelles elle le faisait. Cet aspect administratif de sa carrière se relie certes au savoir et au savoir-faire. Pour le motif que je viens tout juste de dire, j'ai préféré le relier à Monique Ouellette femme de cœur.

Je dirais la même chose du rôle qu'elle a joué à la Fondation Charles-Coderre, supervisant les travaux d'étudiants participants au concours en vue de l'obtention du prix du même nom. Je dirais la même chose aussi de sa participation à plusieurs comités d'éthique, celui du Centre hospitalier Notre-Dame de la Merci en particulier. C'est bien entendu son savoir et son expertise qui l'avaient conduite là. Mais il fallait aussi un très grand dévouement pour accepter ces missions; j'ajoute que notre collègue Monique n'était pas du genre à laisser tomber le flambeau en milieu de parcours.

Femme d'esprit

Cet éloge serait très incomplet si j'omettais d'évoquer, en terminant, la femme d'esprit. L'esprit diffère du savoir. C'est la culture, ce qui reste quand on a tout oublié, comme on disait au collègue; c'est l'art de vivre, la fantaisie, l'humour.

Monique avait tout lu, aurais-je le goût de dire, figurément bien sûr mais pour donner idée de l'ampleur et de la variété de ses goûts littéraires, éventail qui allait des auteurs classiques

aux auteurs contemporains en passant par San Antonio, dont elle avait une connaissance encyclopédique. Elle était aussi une cinéphile, à sa manière parce que sans beaucoup d'attrait pour les films de l'heure mais sachant tout et ayant tout vu de ses réalisateurs préférés, par exemple Frank Capra, John Ford, Joseph Losey, Michelangelo Antonioni.

Parfois boudeuse, Monique était aussi capable d'assez vives colères. Mais la raison de sa mauvaise humeur se transformait vite en anecdote amusante, dont elle se riait. En voici un exemple. Au début de sa carrière, elle se rendit dans la boutique d'un couturier montréalais fameux disant à la dame qui la reçut qu'elle cherchait un tailleur chic mais simple, pour le travail. Celle-ci lui répondit : «Si vous travaillez, vous n'avez pas les moyens de vous habiller ici». D'abord indignée, et non sans raison, Monique raconta souvent cette histoire par la suite de façon tout à fait plaisante et pour illustrer la bêtise d'une époque où la femme bien mise était souvent vue comme celle que faisait vivre son mari!

Il y avait aussi chez Monique, sous une tenue et une distinction parfaites, un fond de fantaisie, je dirais même d'espièglerie dont, pour son bonheur et celui des autres, elle ne s'est jamais départie. Cela l'amenait à être capable d'ironiser doucement sur elle-même. Voici encore un exemple. Un jour, étant allée se faire un brin de toilette avant le départ pour le lunch, elle nous rejoint au bas de l'ascenseur, s'excusant de son retard en ajoutant ceci : «Vous savez, c'est toujours plus long de travailler dans du vieux». Elle savait bien que tout cela était sans fondement, cela se voyait dans ses grands yeux bleus rieurs. Du moins jusqu'à sa maladie, l'âge n'eut guère de prise sur cette jolie brune aux cheveux naturellement bouclés, toujours élégante et d'une proverbiale affabilité.

J'ai dit au début que la maladie et le décès de la professeure Monique Ouellette avaient terriblement bouleversé toutes celles et tous ceux qui l'ont connue et, de ce fait même, l'ont aimée. Le présent éloge explique assez bien, je pense, la raison à la fois de cet attachement et de cet immense chagrin.

François Chevette
Professeur titulaire (droit public)